

**VILLE DE HOUPEVILLE**  
**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2024**

=====

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mil vingt-quatre, le premier octobre, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par courrier en date du 29 novembre 2024, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Madame BOURGET Monique, Maire.

Étaient présents : RIVALAN Emmanuel - HEILMER DE TOLEDO Judith - DELTOUR Edmond - DESCHAMPS Véronique - VAUCHEL Philippe - LATZ Odile – DUBOIS Rose-Marie - LECOURTOIS Christelle - NICQ Alain - NEE Françoise - BOUCHER Angélique – BELLEDAME Stéphane - ELIOT James - TIBERGHEN Damien.

Étaient absents excusés : DOS SANTOS Eugénie (pouvoir donné à VAUCHEL Philippe) - CHANAL Jannick (pouvoir donné à RIVALAN Emmanuel) – FALCONI Xavier.

Étaient absents non excusés : -

Secrétaire de séance : DESCHAMPS Véronique

Nombre de membres en : Exercice : 18      Présents : 15      Absents : 3      Procurations : 2

Conformément à l'article L 2121.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.  
La séance a été ouverte par Monique BOURGET à 19H05

Délibération	IDENTITÉ de la DÉLIBÉRATION	Nature du Vote	Décision
N°30/2024	Autorisation d'engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement avant l'adoption du BP 2025	Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
N°31/2024	Budget Communal - Décision modificative N°4	Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
N°32/2024	Organisation du temps scolaire	Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h17



Le Maire,

Monique BOURGET

Les délibérations sont disponibles sur demande à l'accueil de la mairie.